

## **SYNTHESE**

### **PETR VALLEE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE**

#### **Un territoire rural sous l'influence de Tulle et Brive-la-Gaillarde**

Le PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne, situé en limite Est de la région, au Sud du département de la Corrèze, regroupe deux Communautés de Communes : la CC Midi Corrèzien et la CC Xaintrie Val'Dordogne. Il comprend 64 communes et compte 24 850 habitants en 2015. La rivière Dordogne traverse le territoire de l'Est au Sud-Ouest.

Les pôles qui animent ce territoire rural sont de petite taille. Les trois principaux bourgs, Argentat en Xaintrie Val'Dordogne, Meyssac et Beaulieu en Midi Corrèzien (respectivement 1 600, 700 et 600 emplois), regroupent seulement 22% de la population du territoire et 39% des emplois et constituent des pôles d'équipement offrant l'accès aux équipements les plus courants. Les agglomérations de Tulle et Brive-La-Gaillarde, attenantes, exercent une forte attraction sur le territoire en termes d'emplois et d'équipements.

Couvert par un réseau routier secondaire dense, le PETR dispose d'un accès au réseau autoroutier de l'A20 Paris-Limoges-Toulouse et de l'A89 Bordeaux-Lyon via les échangeurs de Brive et Tulle. Ces deux villes offrent également l'accès à des liaisons ferroviaires structurantes. L'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne offre des liaisons aériennes avec Paris et Porto.

#### **Un modèle de développement « touristique » qui engendre d'importantes captations de revenus mais un système de redistribution peu efficace**

Le PETR fonctionne selon un modèle de développement de type « touristique », mis en évidence par une surreprésentation des revenus touristiques dans son processus de captation de revenus en provenance de l'extérieur. Ce modèle à forte spécialisation résidentielle témoigne d'une dépendance modérée du territoire aux dispositifs de redistribution publics (revenus publics, sociaux et de retraite) et se traduit par un potentiel de captation de richesse élevé.

Le poids des dépenses touristiques, le plus important parmi les territoires ruraux néo-aquitains, est près de deux fois supérieur à la moyenne. Ce constat est en cohérence avec la densité d'hébergement touristique du PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne deux fois plus élevée que dans les territoires ruraux et près de trois fois plus élevée qu'en Nouvelle-Aquitaine. Elle se concrétise par une forte présence de résidences secondaires et une densité particulièrement élevée d'hébergements marchands, plutôt qualifiés pour les campings et les hébergements collectifs, moyenne gamme pour les hôtels. Les activités touristiques s'appuient sur des atouts locaux riches et variés : spécificités

architecturales, paysagères et patrimoniales, attrait de la rivière Dordogne, savoir-faire et produits du terroir.

Les revenus pendulaires, importés par les actifs qui résident sur le territoire et travaillent à l'extérieur, contribuent autant à la captation de richesses que dans la moyenne des territoires ruraux. Les actifs concernés sont nombreux (42% des actifs occupés résidant dans le PETR), particulièrement dans la frange ouest du territoire. Ils sont 2,5 fois plus nombreux que ceux qui résident à l'extérieur et viennent travailler sur le territoire. Les premiers contribuent à la captation de revenus par le PETR, au travers de leurs salaires qu'ils sont susceptibles de dépenser sur le territoire. Les seconds contribuent à une évasion de revenus. Le territoire tire particulièrement profit d'échanges intenses avec l'agglomération de Brive-la-Gaillarde et plus modestement avec celle de Tulle ainsi qu'avec la CC Causses et Vallée de la Dordogne (le pôle d'emploi de Biars-sur-Cère notamment).

La spécialisation résidentielle du modèle de développement, si elle est porteuse et s'appuie essentiellement sur des revenus privés (le poids des pensions de retraite reste modéré malgré le vieillissement accentué de la population), traduit cependant un certain déséquilibre entre moteurs de développement et révèle un déficit en revenus productifs exportateurs.

Les revenus productifs apparaissent en effet sous-représentés, malgré un poids significatif de la sphère productive en termes d'emplois. Cette sous-représentation semble ici s'expliquer par l'intensité des revenus résidentiels.

Alors que le territoire présente un très fort potentiel en matière de captation de richesses (le plus élevé de tous les territoires ruraux), la propension locale à consommer est très défavorable au regard des territoires ruraux. Ce constat laisse supposer que le PETR souffre d'une forte évasion commerciale, sans doute due à la proximité des pôles d'équipements de Brive-la-Gaillarde et Tulle et amplifiée par l'intensité des flux domicile-travail.

Au global, le système de consommation apparaît comme fonctionnant de manière peu efficace, la faible propension à consommer localement gommant les effets d'un fort potentiel de captation des revenus. Ce phénomène limite le développement des emplois présentsiels, qui produisent des biens et des services à destination de la population locale et des touristes. La densité en emplois présentsiels est en effet inférieure à la moyenne des territoires ruraux et deux fois plus faible que la moyenne des territoires de contractualisation.

## **Une économie en mutation qui peine à rebondir après la crise**

Le tissu économique du territoire a enregistré comme partout une véritable mutation au cours des 40 dernières années. La part de la sphère productive exportatrice dans l'emploi total a chuté de 64 % en 1975 à 39 % en 2015 au profit de la sphère présentielle. L'ampleur de cette mutation est dans la moyenne des territoires ruraux néo-aquitains. Elle résulte d'un effondrement de la sphère productive, davantage que de la poussée de la sphère présentielle, beaucoup plus timide que dans les territoires ruraux et 2,5 fois moindre que dans la région. Ici les pertes d'emplois de la sphère productive touchent essentiellement le secteur agricole.

A l'image de ce que l'on observe dans les territoires ruraux, le poids de la sphère productive reste cependant supérieur à celui de la province (34 %) conférant toujours une orientation productive à l'économie locale. Aux côtés de l'agriculture-sylviculture-pêche qui spécialise le tissu économique en concentrant 13 % des emplois en 2015 (contre 5,2 % en Nouvelle-Aquitaine), plusieurs secteurs industriels sont fortement surreprésentés sur le territoire : l'industrie du bois-papier-imprimerie, l'industrie agro-alimentaire et l'industrie chimique (plus particulièrement la fabrication de parfums et cosmétiques) ainsi que, dans une moindre mesure, la production et distribution d'énergie et la fabrication de machines et équipements. Les trois premiers secteurs industriels, adossés à la présence de PME (Blocfer, Gerson, et SIMAH), concentrent 19 % de l'emploi salarié total. L'atout que représente aujourd'hui cette concentration sectorielle est susceptible de se retourner en fonction du contexte concurrentiel. Deux secteurs d'activités présentielles spécialisent aussi le tissu économique local : l'hébergement médico-social-action sociale et l'hébergement-restauration, principale activité touristique, qui emploient 27 % des effectifs salariés.

L'agriculture, orientée élevage bovin mixte dans une grande moitié Est du territoire, et pour partie polyculture-polyélevage, a connu une reprise entre 2010 et 2015 (+12,3% emplois), contrairement aux autres territoires ruraux de la région, tout en étant fragilisée par le vieillissement prononcé des chefs d'exploitations.

Bien que le tissu économique local ait bien résisté aux effets de la « Grande récession » de 2008 à 2011 en stabilisant ses effectifs salariés, cette capacité de résilience s'est ensuite érodée. Les emplois salariés privés se sont réduits de 200 entre 2011 et 2014, cycle de légère récession au niveau régional et national, et ne bénéficient pas de la reprise depuis. Au total, entre 2008 et 2017, le PETR a perdu davantage d'emplois salariés que la moyenne des territoires ruraux (-10 %, soit -300 emplois). Ces pertes affectent les deux EPCI. Les secteurs les plus touchés sont la construction, le commerce et l'hébergement-restauration, contrairement à l'industrie qui emploie en 2017 autant de salariés qu'en 2008. Les motifs de ces

pertes d'emploi ne sont pas vraiment à rechercher du côté de l'orientation du tissu économique. Elles s'expliquent pour 78 % d'entre elles par un effet local négatif qui interroge la structuration et l'efficacité de l'écosystème local : capacité de coordination et synergies entre acteurs locaux, inscription dans des réseaux, capacité à innover ....

Ces difficultés sont corroborées par l'état et la dynamique du tissu d'entreprises. Ce dernier se caractérise non seulement par sa forte fragmentation, mais aussi par une faible capacité de renouvellement, illustrée par la faiblesse du taux de création d'établissements et l'ancienneté du tissu d'entreprises.

### **Des jeunes très qualifiés, une situation sociale préservée**

Le niveau de qualification de la population du PETR de la Vallée de la Dordogne Corrézienne est globalement meilleur que dans les territoires ruraux. Les habitants ont plus fréquemment en poche au minimum un baccalauréat et la population disposant d'un diplôme d'études supérieures est surreprésentée. C'est particulièrement le cas pour les jeunes de moins de 40 ans, qui sont aussi souvent diplômés du baccalauréat et de l'enseignement supérieur que les néo-aquitains. Si les non diplômés sont plus nombreux que dans la région parmi les seniors, ils le sont au contraire beaucoup moins parmi les jeunes.

Le fonctionnement du marché du travail se traduit par des conditions de travail moins précaires que dans la région (moins de contrats courts) et un taux de chômage contenu. Inférieur de 4 points au taux régional, il progresse au même rythme entre 2010 et 2015.

Le revenu des ménages est inférieur aux moyennes régionales, quelle que soit la catégorie sociale, mais il est supérieur à la moyenne des territoires ruraux dans les deux EPCI. Ce constat est en lien avec la composition sociale de la population. La faiblesse relative des hauts revenus par rapport à la Nouvelle-Aquitaine peut s'expliquer par une moindre représentation des cadres et professions intermédiaires dans la structure sociale des actifs, par contre mieux représentés qu'en moyenne dans les territoires ruraux. Les situations de pauvreté sont un peu plus répandues que dans la région, mais beaucoup moins que dans les territoires ruraux (14,2 % des ménages vivent au-dessous du seuil de pauvreté), y compris dans la CC Xaintrie Val'Dordogne où elle concerne jusqu'à 15,2 % des ménages.

### **Un vieillissement très prononcé de la population qui menace le renouvellement de la main d'œuvre**

Après avoir connu un déclin démographique plus accentué que la moyenne des territoires ruraux entre les années 70 et les années 90, le PETR a gagné des habitants sur la période 1999-2010 et a quasiment stabilisé son niveau de 2010

depuis. Il se démarque de la moyenne des territoires ruraux par une attractivité toujours meilleure et continue depuis 1975 (excepté sur la période 1990-1999 où elle était de même niveau) et par un déficit naturel (naissances-décès) permanent et nettement plus prononcé. C'est grâce à une intensification de l'attractivité que le territoire a gagné des habitants entre 1999 et 2010. Mais depuis elle permet seulement de compenser le déficit naturel à l'échelle du territoire dans son ensemble. Seule la partie ouest du territoire et une frange nord et sud gagnent des habitants. La partie est du territoire en perd.

Le déficit naturel résulte d'un vieillissement très prononcé de la population. Les seniors de plus de 60 ans représentent doré et déjà 38,6 % de la population et sont 1,6 fois plus nombreux que les jeunes de moins de 30 ans. Ce ratio positionne le PETR parmi les 5 territoires les plus vieillissants de Nouvelle-Aquitaine. La surreprésentation de la tranche des 45 à 59 ans laisse entrevoir une accentuation du phénomène pour les années à venir. L'intensité de l'attractivité actuelle ne suffit pas à enrayer le phénomène. Bien que les nouveaux arrivants soient majoritairement de jeunes ménages avec enfants, les arrivées de seniors de 55 à 65 ans, en fin d'activité ou jeunes retraités, sont plus nombreuses qu'en moyenne en région.

La population active est aussi sensiblement plus âgée que dans les territoires de référence. Il convient d'anticiper les difficultés de renouvellement de la main d'oeuvre que pourraient poser les départs massifs à la retraite dans les années à venir et de consolider, pour ce faire, l'attractivité de l'ensemble du territoire.

Les caractéristiques du parc de logements ne sont pas favorables. Comme dans les territoires ruraux, l'ancienneté du parc et l'intensité de la vacance révèlent probablement une qualité déclinante du parc, pas forcément adaptée à la demande (confort, taille, isolation...). La présence réduite de logements locatifs n'est pas non plus facilitatrice.

Par contre, le territoire bénéficie d'un niveau d'équipements plutôt favorable. La densité d'équipements de la gamme de proximité est élevée dans les deux EPCI, quel que soit le domaine. Elle l'est, particulièrement pour les services aux particuliers (artisans de la construction notamment) et pour les équipements de sports, loisirs et culture. Les équipements de la gamme intermédiaire sont cependant tout juste dans la moyenne des territoires ruraux et méritent probablement d'être développés, notamment en termes de structures d'accueil de jeunes enfants et de commerces spécialisés.

## **Des enjeux stratégiques**

### **1 - Améliorer les facteurs d'attractivité pour favoriser le maintien de la population locale, l'accueil de nouveaux habitants et de touristes**

L'accentuation du vieillissement de la population est susceptible de réduire la population active du territoire qui, aujourd'hui, constitue un atout majeur. Elle est en effet à la fois qualifiée et nombreuse, du fait de l'attractivité résidentielle qu'exerce le PETR sur des actifs travaillant dans les pôles voisins. Une réduction de la population active se traduirait par des tensions sur le marché du travail voire pourrait tirer à la baisse les revenus pendulaires si le PETR devenait moins pourvoyeur de main d'œuvre pour les territoires voisins.

Le renforcement de l'attractivité démographique d'actifs est donc un enjeu primordial pour soutenir le développement économique local et assurer le renouvellement de la ressource en main d'œuvre. Bénéficiant aujourd'hui surtout aux franges en contact avec les agglomérations de Brive et Tulle, l'attractivité mériterait d'être étendue à l'ensemble du territoire. Elle suppose une amélioration de la qualité des logements tout en veillant à une gestion plus durable des mobilités afin de limiter la précarisation énergétique des habitants et de prendre en compte la transition énergétique. Le renforcement des équipements de la gamme intermédiaire doit être recherché. Il passe par la dynamisation des pôles du territoire.

### **2 – Rééquilibrer le modèle de développement économique et réduire l'évasion commerciale**

Le modèle de développement touristique du PETR présente de véritables atouts qui lui offrent aujourd'hui un potentiel de captation de revenus élevé. Mais ce modèle traduit un déséquilibre qui peut être porteur de risque en cas de ralentissement de l'activité touristique, voire de détérioration de la qualité de l'emploi par un surdéveloppement des emplois saisonniers et à temps partiel, même si ce qui n'est pas le cas pour l'instant sur le territoire.

Les revenus pendulaires, qui constituent aujourd'hui un moteur de développement essentiel pour le PETR, proviennent majoritairement des échanges que la CC Midi Corrèzien entretient avec les territoires voisins, en particulier l'agglomération de Brive. Ils peuvent cependant être fragilisés à l'avenir par le renchérissement des coûts de déplacement. Le renforcement des équipements de la gamme intermédiaire (commerces spécialisés par exemple) est également de nature à réduire l'évasion commerciale qu'il s'agit de maîtriser davantage pour dynamiser l'économie présente et rendre le système de redistribution des revenus captés plus vertueux. La création d'emplois présents passe par la valorisation des savoir-faire locaux et l'innovation au service de la population résidente, comme des touristes.

Il s'agit aussi de consolider les activités productives exportatrices. Elles sont menacées de fragilisation par les mutations que doit opérer l'agriculture pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux et par le vieillissement avancé des chefs d'exploitation. La concentration des emplois industriels, la fragmentation du tissu d'entreprises et l'effet local négatif appellent aussi à structurer et organiser l'écosystème local pour créer davantage de synergies entre acteurs sur le territoire et des réseaux externes et l'émergence de nouvelles PME.